

JUMEAUVILLE



bulletin municipal

1999

N° 3

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte les

- mardi de 18 à 19 heures
- vendredi de 9 à 11 heures
- samedi de 10 à 11 heures 30

Permanences du Maire

- mardi de 18 à 19 heures
- samedi de 9 heures 30 à 12 heures

**En août, ouverture les mardi soir
uniquement.**

S O M M A I R E

	Couverture	La sortie des anciens
1		Mot du Maire
2		Résumé des séances du Conseil
3		Nouveaux arrivants/Info notaires
4/5		Marine nationale
6/7		Gendarmerie nationale
8		Infos diverses
9		Le tennis
10		Les Arts Jumeauvillois
11/12		Un trimestre à Jumeauville
13		Calendrier/Petites annonces
14		Poésie
15		Humour - la fête de la musique
16		Randonnées autour de Jumeauville

EDITEUR :
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
COMITE DE REDACTION :

PHOTOS :
IMPRIMERIE :
TIRAGE :

Mairie de Jumeauville
P. SEIGE, Maire
C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY,
M. PIOT, O. POTTIER
P. SEIGE, R. SOUBIRAN
Mairie de Jumeauville
250 ex.

Le mot du Maire.

Madame, Monsieur.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a voté le compte administratif et le compte de gestion. L'excédent de clôture de 1998 est de 125 776,69 fr., en augmentation en regard du C.A. de 1997, concrétisant ainsi les efforts de redressement de nos finances locales.

Au cours de la même réunion, le vote à l'unanimité du budget supplémentaire, reprenant les affectations et restes à réaliser, permet au Conseil Municipal d'engager les travaux que nous avons prévu au budget primitif: le goudronnage d'une grande partie de la voirie communale, la réfection de toutes les fenêtres et de la porte d'entrée du gîte rural, la remise en état de la fixation et du mécanisme de la cloche de l'église.

Monsieur Huguon, le directeur de notre école primaire ayant obtenu sa mutation, nous quitte après onze années d'activité; son dévouement à l'enseignement et aux enfants nous rend amers à l'idée de son départ. Nous sommes certains que dans sa nouvelle affectation, il poursuivra avec autant de bonheur sa carrière. L'inspectrice d'académie nous informera le plus tôt possible du successeur de Monsieur Huguon.

Pour terminer, cet avertissement : que les personnes qui utilisent le cimetière comme terrain de football, qui insultent ceux qui leur adressent des remontrances, sachent que, chaque fois que nous constaterons ces faits, les forces de l'ordre seront informées pour verbaliser .

Mais les mois d'été sont aussi une période de détente pour le plus grand nombre. Aussi, je vous souhaite à tous de bonnes vacances.

Pierre SEIGE

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 30 MARS 1999

M. MASSY secrétaire de séance

I/ SUBVENTIONS COMMUNALES 1999

M. le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 1999 :

- Caisse des Ecoles : 34 000 fr., précisant qu'une grande partie est attribuée à la classe de neige.
- C.C.A.S. : 18 000 fr.
- De reporter pour les associations communales et coopérative les subventions attribuées en 1998, soit :

Comité des fêtes 4 500 fr.

Jumeauville Loisirs 9 500 fr.

Coopérative scolaire 1 000 fr.

- Et d'attribuer à l'A.D.M.R. de Maule (Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) une subvention de 1 000 fr.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité et seront inscrites aux articles 65736 et 65738 du B.P. 1999.

II/ TAUX 1999 DES 4 TAXES

M. le Maire informe le Conseil que les bases d'imposition de 1999 ont augmenté de 0,1% et propose de reconduire les taux d'imposition de 1998 pour l'année 1999, à savoir :

Taxe d'habitation 3,63%

Taxe foncière (bâti) 5,90%

Taxe professionnelle 13,77%

Taxe foncière (non bâti) 28,68%

Le produit fiscal 1999 résultant de ces 4 taxes est de 470 856 fr.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité ces propositions.

III/ BUDGET PRIMITIF 1999

M. le Maire rappelle que l'excédent de clôture 1997 s'élevait à 118 000 fr. et informe que l'excédent de 1998 qui est égal à 125 000 fr. sera repris au budget supplémentaire 1999.

M. le Maire donne lecture de ses propositions qui sont adoptées à l'unanimité, et votées au niveau du chapitre.

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 657 513 fr.	1 657 513 fr.
Investissement	177 587 fr.	177 587 fr.

En ce qui concerne le chapitre des ordures ménagères, celles-ci sont traitées à l'usine VALENE, le coût en est majoré pour 1999 d'environ 40 000 fr.

IV/ ADHESION SIVAMASA NOUVELLES COMMUNES

Les communes de Moisson et Fontenay Saint Père ont demandé leur adhésion au SIVAMASA. Le Conseil, à l'unanimité, accepte ces 2 nouvelles adhésions.

V/ QUESTIONS DIVERSES

Travaux communaux :

- une haie de 84 arbustes a été plantée au cimetière.
- 2 corbeilles à fleurs seront installées devant l'église.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

M. Mme RICHARD-JUILLOT

34, Clos des Vergers

NAISSANCES

*HUGON Opale
HAMELIN Guilhem et Manon*

*le 18 mai 1999
le 31 mai 1999*

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

DECES

*GOYET Suzette
TOURNEVILLE Paul*

*le 19 mai 1999
le 29 juin 1999*

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles.

LES NOTAIRES VOUS CONSEILLENT

LES ENFANTS NÉS HORS MARIAGE

Parler du droit des enfants, c'est s'adresser aux parents dans l'intérêt de l'enfant.

L'environnement familial s'est considérablement modifié, la famille légitime qui repose sur le mariage est concurrencée par la famille naturelle, très souvent fondée sur le concubinage. On estime à plus de 1 700 000 le nombre de couples vivant dans cette situation.

Tous les enfants ont-ils les mêmes droits ?

La loi du 3 janvier 1972 a proclamé le principe de l'égalité des enfants. L'enfant naturel a les mêmes droits que l'enfant légitime. Il faudra néanmoins que ses père et mère l'aient volontairement reconnu pour que sa filiation soit établie.

Cette égalité de droit n'est pas complète pour l'enfant dont le père ou la mère était, au moment de la conception, engagé dans les liens du mariage avec une autre personne. Il s'agit de l'enfant adultérin.

Cet enfant, pourtant innocent de cette situation, sera privé de la moitié de ses droits au profit des enfants issus du mariage.

L'enfant né hors mariage peut y être accueilli par l'adoption. La loi permet ainsi de lui donner une famille dans laquelle il aura les mêmes droits que l'enfant légitime.

Enfin, le législateur a dû prendre en compte l'avancée des connaissances scientifiques pour définir ce qui était admissible en matière de procréation assistée.

Le notaire depuis longtemps reconnu comme le spécialiste des questions touchant à la vie de famille, s'est vu confier un rôle important pour recueillir le consentement des futurs parents pour l'établissement de la filiation, lorsqu'il y a procréation avec un tiers donneur.

Sur toutes ces questions, consultez votre notaire, il s'agit de l'intérêt de vos enfants

3.500 emplois sur les Mers

Navigateur, manoeuvrier, fusilier marin ou encore marin pompier..., voilà des métiers qui sentent bon le "grand large" et font encore rêver bien des jeunes... Mais les jeunes franciliens savent-ils qu'ils peuvent avoir accès, eux aussi, à ces métiers maritimes. En effet, la Marine Nationale propose annuellement 3.500 emplois aux jeunes âgés de 17 à moins de 25 ans, du niveau troisième à bac +2. Il est donc temps de faire mieux connaissance avec ces professions et leurs perspectives.

Du matelot à l'officier, les 3.500 emplois proposés sont variés et les spécialités nombreuses. On en dénombre d'ailleurs plus d'une trentaine des plus connues aux plus pointues. Par exemple, les jeunes mécaniciens peuvent se spécialiser dans la mécanique navale, la mécanique d'armes, l'électromécanique de sécurité (prévention et lutte contre les sinistres) ou la mécanique aéronautique.

Le cliché selon lequel il suffit juste de se présenter pour être recruté n'a jamais été plus faux. En effet, le recrutement Marine, du fait de la professionnalisation, fait appel non seulement à la motivation des jeunes pour une carrière militaire mais aussi à leurs compétences. Le parcours du candidat devient ainsi de plus en plus sélectif. L'étendue des emplois proposés devrait permettre à chacun de postuler en fonction de ses aspirations et de ses qualifications.

Un métier dans la Marine

Le recrutement s'effectue sur tests et dossier en tenant compte, outre des besoins de la Marine Nationale, des desiderata des candidats, de leur scolarité, de leurs aptitudes et de leurs motivations. A l'issue de sa sélection, le marin suit une formation de pointe à sa spécialité dans l'une des écoles spécialisées de la Marine et acquiert les qualifications nécessaires. Son premier contrat est généralement de 4 ou 8 ans et son salaire débute à 5600 Francs.

La diversité des filières autorise chacun à espérer un contrat qui convienne à son profil.

Les Contrats Courts Marine (CCM) intéressent particulièrement les jeunes de 18 à 22 ans sans diplôme. Un millier de jeunes sont ainsi recrutés pour deux ans et occupent des postes auparavant attribués aux appelés pour la manutention et la sécurité des avions embarqués, les services généraux ou la protection et la défense des bases. L'insertion professionnelle de ces jeunes se fait en partenariat étroit avec les Missions Locales d'Insertion (MLI) et les Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO) qui informent les jeunes et orientent leur candidature.

L'Engagement Initial Longue Durée (EILD) s'adresse aux jeunes âgés de 17 à moins de 25 ans, du BEP à Bac + 2. Après une formation militaire et maritime, ils suivent une formation dans une école qui les prépare à leur spécialité et sont, à l'issue, affectés dans une unité de la Marine.

Les Formations Complémentaires Marine sont mises en place en partenariat avec l'Education Nationale. Il s'agit d'un cycle post-BEP de spécialisation aux carrières de

mécaniciens et d'électrotechniciens. Les jeunes âgés de 17 à moins de 25 ans, titulaires d'un BEP d'électrotechnique ou de mécanique peuvent suivre pendant une année scolaire dans un lycée professionnel un enseignement général et technique les préparant à un emploi dans la Marine. Le lycée parisien Marcel Deprez propose un tel cursus en électrotechnique. Tout élève accepté dans ce type classe a la garantie, s'il suit la progression dont il a été jugé capable, d'obtenir un engagement de 8 ans.

Les officiers mariniers (équivalent des sous-officiers) sont, quant à eux, formés à Brest à l'**Ecole de Maistrance** où ils suivent des cours les préparant aux fonctions d'encadrement. A l'issue, les jeunes maistranciers sont dirigés vers une école de spécialité où ils apprennent leur métier. L'engagement initial est de 8 ans.

Devenez officier de Marine

Les jeunes de niveau scolaire plus élevé peuvent prétendre à des carrières d'officiers. Le recrutement des **Officiers de Réserve en Situation d'Activité (ORSA)** est ainsi proposé à des candidats titulaires d'un diplôme de niveau licence, âgés de moins de 27 ans. Les ORSA sont des officiers servant dans la Marine sous contrat.

Les **Elèves Officiers Pilotes de l'Aéronautique Navale (EOPAN)**, recrutés entre 17 et 23 ans, sont au moins titulaires d'un baccalauréat. A l'issue d'une formation d'environ trois ans, ils obtiennent le statut d'ORSA et deviennent pilote de chasse, de multimoteurs ou d'hélicoptères.

Un petit nombre de bacheliers scientifiques de moins de 19 ans, maîtrisant l'Allemand, peuvent chaque année poursuivre un cycle de formation, en partie à l'Ecole Navale Allemande et en partie à l'université de la Bundeswehr (**EFENA**). Après un an de pratique à bord du porte-hélicoptères Jeanne d'Arc, ils sont nommés Officiers de Marine.

Mais la principale filière de recrutement des officiers reste l'**Ecole Navale**. Son accès se fait sur concours et s'adresse aux élèves de moins de 22 ans en classe préparatoire mathématiques spéciales (MP, PC, PSI).

Les opportunités de vivre une expérience professionnelle enrichissante et valorisante au sein d'une armée de métier moderne et performante est l'une des caractéristiques des métiers de la Marine. Ouvertes à tous, elles donnent accès à une réelle insertion professionnelle et sociale. Le Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine (BICM) de Paris informe tous les jeunes franciliens qui souhaitent en savoir plus sur les métiers offerts et les procédures de recrutement de la Marine. Son personnel se tient à votre disposition pour plus d'information sur ces métiers qui continuent de susciter bien des vocations.

Pour tout renseignement complémentaire :

BICM PARIS

15, rue de Laborde - BP17 - Paris 8e

00317 ARMEES

Métro Saint Lazare ou Saint Augustin

Tél : 01 53 42 80 36

Minitel : 3615 Code MN (1,29 F/min)

Internet : <http://www.defense.gouv.fr/marine>

E-mail : Marine.infocarrieres@wanadoo.fr

RECRUTEMENT FORMATION ET PERSPECTIVES DE CARRIERE DES GENDARMES ADJOINTS

La réforme du service national, va entraîner progressivement la disparition des 12 000 gendarmes auxiliaires.
Ils seront remplacés par plus de 16 000 gendarmes adjoints, soit un gain de 4 000 personnels.

Les gendarmes adjoints après formation, auront la qualification d'agent de police judiciaire adjoint, (compétence judiciaire égale à celle des policiers municipaux).

ADMISSION

Conditions exigées :

- ⇒ être de nationalité française ;
- ⇒ jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- ⇒ avoir 18 ans révolus et moins de 26 ans au moment de la demande ;
- ⇒ avoir la taille minimale de 1,70 m pour les candidats masculins et de 1,64 m pour les candidates (pour les gens qui ont effectué leur service national avant le 1^{er} septembre 1998 : 1,68 m au masculin et 1,60 m au féminin) ;
- ⇒ satisfaire au profil médical ;
- ⇒ présenter les aptitudes physiques, psychologiques et morales exigées pour la fonction ;
- ⇒ ne pas avoir été candidat plus de trois fois aux épreuves de sélection ;
- ⇒ être en règle en ce qui concerne les obligations du Service National, à savoir :

- candidats masculins nés avant le 1^{er} janvier 1979 (classe de recensement antérieure à 1999)
- avoir satisfait aux obligations du service national actif ou en avoir régulièrement été exempté ou dispensé.

- candidats masculins nés en 1979 et ceux rattachés à la même classe de recensement
- aucune condition particulière n'est exigée.

- candidats nés après le 31 décembre 1979 :
- être titulaire du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

- candidates féminines nées avant le 31 décembre 1982, peuvent se porter volontaires :
- avoir 18 ans révolus et moins de 26 ans à la date du dépôt de la demande.

DEMANDE D'ADMISSION

Dossier à établir soit :

- A la brigade du lieu de domicile;
- Au Centre d'Information et de Recrutement de la région.

Le candidat doit se présenter personnellement.

- Les candidats militaires déposent leur candidature auprès du commandant d'unité d'affectation.

LA FORMATION

- **Durée** : 16 semaines
 - La formation a lieu au centre d'instruction de **MONTARGIS** et se décompose en 3 modules :
 - **le 1^{er} module** : de 4 semaines ne concerne pas les anciens gendarmes auxiliaires : il comprend la formation élémentaire (militaire – armement etc...)
 - **le 2nd module** : de 6 semaines concerne principalement la formation professionnelle (la police judiciaire, droit pénal, procédure pénal, principe exécution du service, police de la route, droit d'usage des armes, bureautique, télécommunication).
- A sa sortie de l'école, l'élève gendarme adjoint reçoit un certificat technique de qualification.
- **le 3^{ème} module** : de 6 semaines se déroule dans l'unité d'affectation et a pour but la découverte de la spécialité d'emploi. La fin de ce cycle permet l'obtention du diplôme de gendarme adjoint.
- Cette instruction approfondie est nécessaire pour obtenir la qualification d'agent de police judiciaire adjoint, qui donne des prérogatives et responsabilités importantes aux gendarmes adjoints.

LA FONCTION

- Agent de police judiciaire adjoint, il est totalement associé au service de l'unité :
En contact avec la population, il participe à la mission de prévention et d'accueil du public. Sa formation lui permet de participer aux services de police de la route et d'assister les enquêteurs dans la mission de police judiciaire.

AFFECTATION

- Les affectations sont déterminées en fonction des postes disponibles, du rang de classement des gendarmes adjoints, à l'issue de la formation ainsi que des desiderata exprimés par les intéressés en matière de localisation géographique et d'emploi.

AVANTAGES

- ⇒ Le gendarme adjoint est hébergé et nourri gratuitement ;
- ⇒ Le salaire net est évolutif selon le grade : (célibataire avec indemnité de sujétion de police)
Gend. adjoint 4800,72 F – Brigadier 4 961,10 – Brigadier Chef 5 202,19 F – Maréchal des logis 5 444,24 F – Aspirant 5 641,81 F.
- ⇒ Il a l'avantage, en début de contrat, d'une mutuelle gratuite, dont le montant est ensuite évolutif ;
- ⇒ Il bénéficie d'un soutien à la reconversion et à l'insertion professionnelle dans le cas où il rejoint le secteur civil en fin de contrat.
- ⇒ Il peut également profiter d'un congé de reconversion et faire valoir le label "**Gendarmerie**" particulièrement apprécié des employeurs publics et privés ;
- ⇒ Selon sa manière de servir et son niveau scolaire, il peut acquérir un **grade** (Brigadier, Brigadier Chef, Maréchal des logis, Aspirant et Sous-lieutenant).

PERPECTIVES DE CARRIERES

- Après 6 mois de contrat, avec une épreuve de sélection, le Gendarme adjoint peut accéder **aux carrières de sous-officiers de gendarmerie, du corps de soutien technique et administratif**. L'évolution de carrière permet également de concourir aux grades d'officiers.

ENCOMBRANTS

Le ramassage des
encombrants
aura lieu les **5 juillet,**
2 août,
6 septembre et 4 octobre.

RAPPEL

DECHETS VERRE ET PAPIERS

Attention ! Ne surtout pas mettre de cartons,
plastiques ou autres déchets dans le container à
papiers.

Oter également les bouchons des bouteilles
avant de les jeter au verre

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Yvelines

COUPONS-SPORT

- Tu as entre 10 et 18 ans
- Tu désires payer moins cher ton inscription dans un club sportif
 - Tes parents perçoivent l'allocation de rentrée scolaire
- Tu peux bénéficier de deux **coupons-sport d'une valeur de 100 fr. chacun** déductibles du prix de ton inscription.

Tu peux les obtenir à partir du **1^{er} juin 1999** :

- ✓ soit en te rendant à la direction départementale de la jeunesse et des sports avec :
 - 1/ ton attestation d'allocation de rentrée scolaire (CAF)
 - 2/ une fiche individuelle d'état civil si tu as plus de 16 ans
du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- ✓ soit en écrivant à la direction départementale de la jeunesse et des sports en joignant :
 - 1/ une enveloppe timbrée libellée à ton nom et à ton adresse
 - 2/ ton attestation d'allocation de rentrée scolaire (CAF)
 - 3/ une fiche individuelle d'état civil si tu as plus de 16 ans
 - 4/ un papier sur lequel tu indiqueras le nom de ton club et le sport pratiqué

D.D.J.S. : 4, avenue de la Pépinière - 78222 Viroflay Cedex - ☎ 01 39 24 24 70

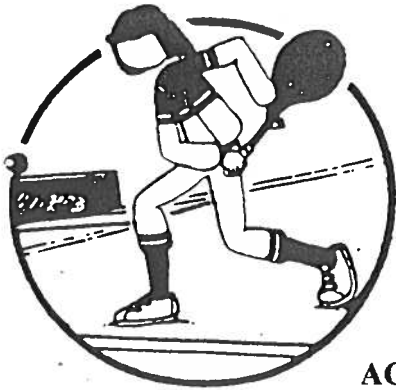
CLASSEMENT ZONE INONDABLE

Le rapport du commissaire-enquêteur sur le classement de Jumeauville en zone inondable est disponible en Mairie et consultable par toute personne intéressée.

AMIS AUTOMOBILISTES

Il est vrai que le stationnement n'est pas toujours facile. Mais cependant, il serait souhaitable d'éviter de se garer entièrement sur les trottoirs, le stationnement de longue durée gênant les piétons.

Par ailleurs, éviter aussi de se garer devant une porte. Si vieille vous paraisse-t-elle, elle peut être encore utilisée et son blocage entraîner une gêne.



Section tennis de Jumeauville Loisirs

ACTIVITES DU PRINTEMPS 1999

BARBECUE TENNISTIQUE

Ce samedi 1^o mai fut une très belle journée, ce qui a permis aux trente participants de tous âges de jouer de nombreuses parties, jusqu'à quatre tours pour certains. Les équipes mixtes étant différentes à chaque match, grâce au tirage au sort, chaque participant accumule des points à titre individuel et le classement final reflète une performance dans la durée ainsi qu'une bonne résistance au barbecue et aux liquides qui l'accompagnent.

De nombreux participants sont des habitués, et nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir des joueuses et joueurs qui découvraient notre sympathique tradition.

Le barbecue lui même a été renouvelé dans la soirée pour épuiser les provisions qui n'auraient pas supporté d'attendre davantage.

Donc succès sportif et culinaire, mais aussi bien sûr fête de l'amitié pendant cette belle longue journée.

TOURNOI INTERNE DU MOIS DE JUIN

La participation à notre tournoi fut plus limitée qu'au barbecue tennistique, sans doute parce que le niveau de la compétition, dominée par des pratiquants chevronnés, a dû effrayer les adeptes moins aguerris.

En double mixte Mme Lériquier et M Vidal l'ont emporté ; en féminine on retrouve Mme Lériquier, et chez les hommes à l'issue de deux poules, MM Pawlack et Bossu ont disputé la finale.

Un apéritif sportif est organisé samedi 3 juillet pour congratuler tous ces finalistes.

COURS

Nous avons eu la chance de profiter des enseignements d'un moniteur certifié par la Fédération, tant pour les adultes confirmés que pour les enfants. Les cours reprendront début septembre.

INSCRIPTIONS ANNEE SPORTIVE SEPTEMBRE 1999

Rappel des tarifs : adulte 320 F, couple 500 F, enfants : 160 puis 80 F ; famille 700 F ; extérieurs : adulte 550 F enfant 250 F

LES ARTS JUMEAUVILLOIS

Les cours de dessin et de peinture reprendront le vendredi 10 septembre 1999. Ils se déroulent à la salle des fêtes (Mairie de Jumeauville) tous les vendredis, de 20h00 à 23h00.

ADHESION

Un droit d'adhésion est demandé par année scolaire pour l'organisation des cours et de l'exposition des travaux de l'école des Arts Jumeauvillois. Il est fixé à 100 francs.

COURS

Les cours ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires de l'Académie et comportent en moyenne 11 séances par trimestre.

PRIX

Par trimestre, pour adulte 300 fr.

Pour les jeunes (- de 25 ans) 200 fr.

Les jeunes sont admis à partir de 15 ans. Possibilité d'arrangement pour le paiement.

Ces cours comprennent toutes les techniques du dessin et de la peinture.

* Tous les supports (toile, papier aquarelle, papier pastel, etc...), sont à la charge des élèves, ainsi que les peintures pour travailler à la maison.

Composition du bureau des "Arts Jumeauvillois"

Présidente
Trésorier
Trésorier-adjoint
Secrétaire

Mme NIVERT Sylvie
M. TONIN Bernard
Mme BESLON Monique
Mme ARENAS Jacqueline

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les professeurs :

M. TONIN Bernard	01 30 93 96 45
Mme ARENAS Jacqueline	01 30 42 69 17
ou Mme VIDAL Michèle (élève)	01 30 42 31 28

Venez nombreux nous rejoindre !



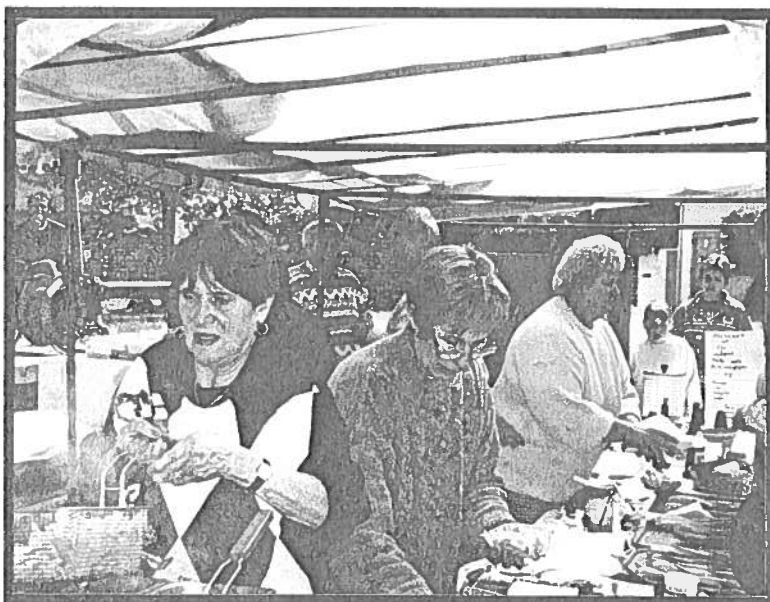
UN TRIMESTRE A ... JUMEAUVILLE

Cela a commencé le 25 avril par le **vide-greniers** qui, une fois de plus, a remporté un vif succès, tant par le grand nombre d'exposants que par la foule des visiteurs encouragés par un ciel pour une fois clément.

Le **stand restauration**, où officiait une équipe de choc, a fait le plein toute la journée.

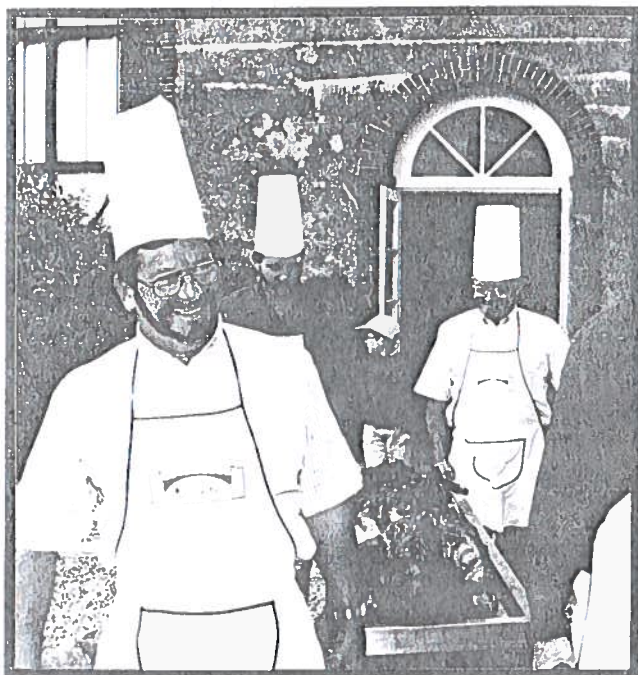
En même temps, la fête foraine attirait les inconditionnels et l'exposition de peintures et sculptures à la salle des fêtes démontrait le haut niveau atteint par les élèves de Jacqueline Arénas et Bernard Tonin.

Cette exposition, avait pour invité d'honneur Claude SORET, un artiste de Verneuil sur Seine qui cumule les talents de peintre, graveur et sculpteur.



A l'issue de l'exposition, les trois prix en compétition, malgré un choix difficile, tant les oeuvres présentées étaient de qualité, sont allés respectivement à :

- prix du salon :
Nicole DURANT
- Prix des artistes :
Jean LAUZANNE
- Prix du Conseil :
Yannig MICHELET



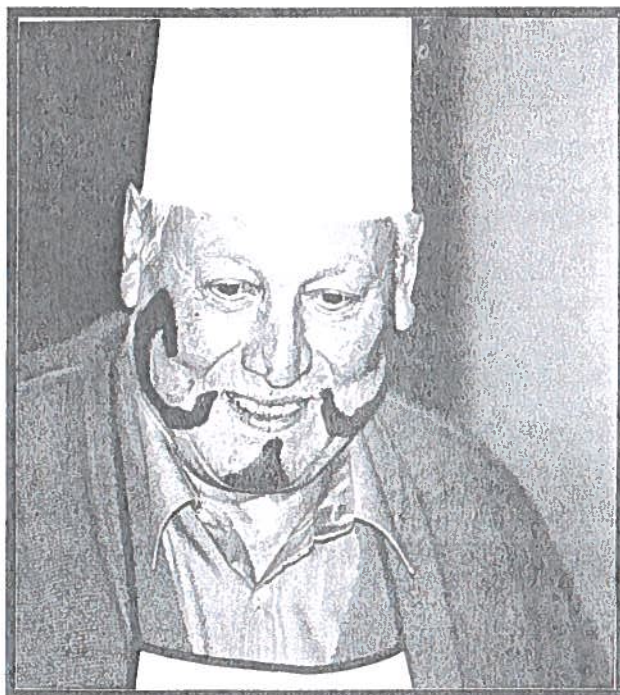
La pétanque, les 9 mai et 12 juin, a vu s'affronter à chaque fois une douzaine d'équipes. La bonne humeur régnait à chaque fois, savamment entretenue, bien que le nouveau bureau n'ait pas toujours réussi à faire mieux que l'ancien pour l'ensoleillement!

Le 6 juin, le repas des anciens a vu un changement de décor. Cette année, il s'est offert un petit tour à l'auberge "Au Cochon Grillé" à MEAUCE, en Eure-et-Loir. Dans un cadre superbe, un cochon bien entendu grillé a fait les frais de ces agapes, à la satisfaction générale. A noter que l'équipe des cuisiniers locaux s'est vue renforcée par des aides jumeauvillois, un peu grimés pour la circonstance.

Le 13 juin, les élections européennes ont vu Jumeauville faire mieux que la moyenne nationale (pour la participation).

La kermesse de l'école, la dernière à Jumeauville pour Monsieur Huguon, a bénéficié d'un beau soleil, ce qui a bien fait l'affaire des casseurs de noix, pêcheurs à la ligne, et autres joueurs de loto.

Ont été aussi très appréciés le stand de maquillage, la course d'obstacle sur échasses, mais surtout, surtout... le chamboule-tout. Evidemment, les portraits de tous les instituteurs et de Sylviane étaient sur les boîtes ! Alors, vous pensez si certains se sont défoulés !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET	11	Pétanque
	13	Festivités du 14 juillet
SEPTEMBRE	5	Pétanque
OCTOBRE	10	Sortie théâtre
	16	Belote

Il y aura une belote supplémentaire au profit de la lutte contre la mucoviscidose, dont la date reste à définir

PETITES ANNONCES

Le soir arrivé, vous n'avez pas le temps ou le courage de laver votre voiture, ou de tondre la pelouse de votre maison.

Le week-end, vous n'avez pas de goût pour peindre portails et barrières, ou refaire les plantations.

Pendant vos vacances, vous voudriez peut-être faire arroser vos plantations si vous partez. Si malheureusement vous restez, vous pourriez profiter de votre temps et faire garder vos enfants.

Je cherche des "petits jobs", j'ai 17 ans et demi, et je suis disponible.

Vous pouvez appeler Julien au 01 30 93 91 52.

SCULPTEUR

cherche local à louer à JUMEAUVILLE

Tel 01 49 74 93 02

06 81 45 81 50

*Quand au point du jour , l ' aube aux doigts de rose
Chasse tout d ' un coup les ombres de la nuit
Et que les dernières nuances de gris
S ' effacent devant les couleurs de la vie*

*Le merle joyeux prévient ses amis
Que le Soleil les veut tous réunis.
Et ainsi commence , après une pause ,
Des oiseaux , la douce cacophonie .*

*Mais , derrière la haie , monte un cri d ' alerte
Et tous les regards se tournent vers Pierrette
Car de son arbre , la plus belle des merlettes
S ' est trouvée dérangée dans sa quête .*

*Pour nourrir tous ses petits , elle s ' inquiète
Sans un bruit , un matou s ' approche et guette .
Il attend le moment de faire la fête
Qui la débarrassera de cette bête ?*

*La réponse vint de chez Hippolyte .
Il eut l ' idée , ce gentil troglodyte
Sous le nez du matou de prendre la fuite
Afin de le distraire , mais pas trop vite .*

*Puis à Georges , le rouge - gorge , de faire le pître.
Et le vieux félin qu ' un rien dépîte
Ne sachant plus quelle est la bonne piste
Tourne le dos et son poste de guet quitte .*

*Constatant la défaite du perfide
Les oiseaux réunis lancent leurs diatribes
Même Léopold , le rossignol timide
Ose partager sa joie comme un candide .*

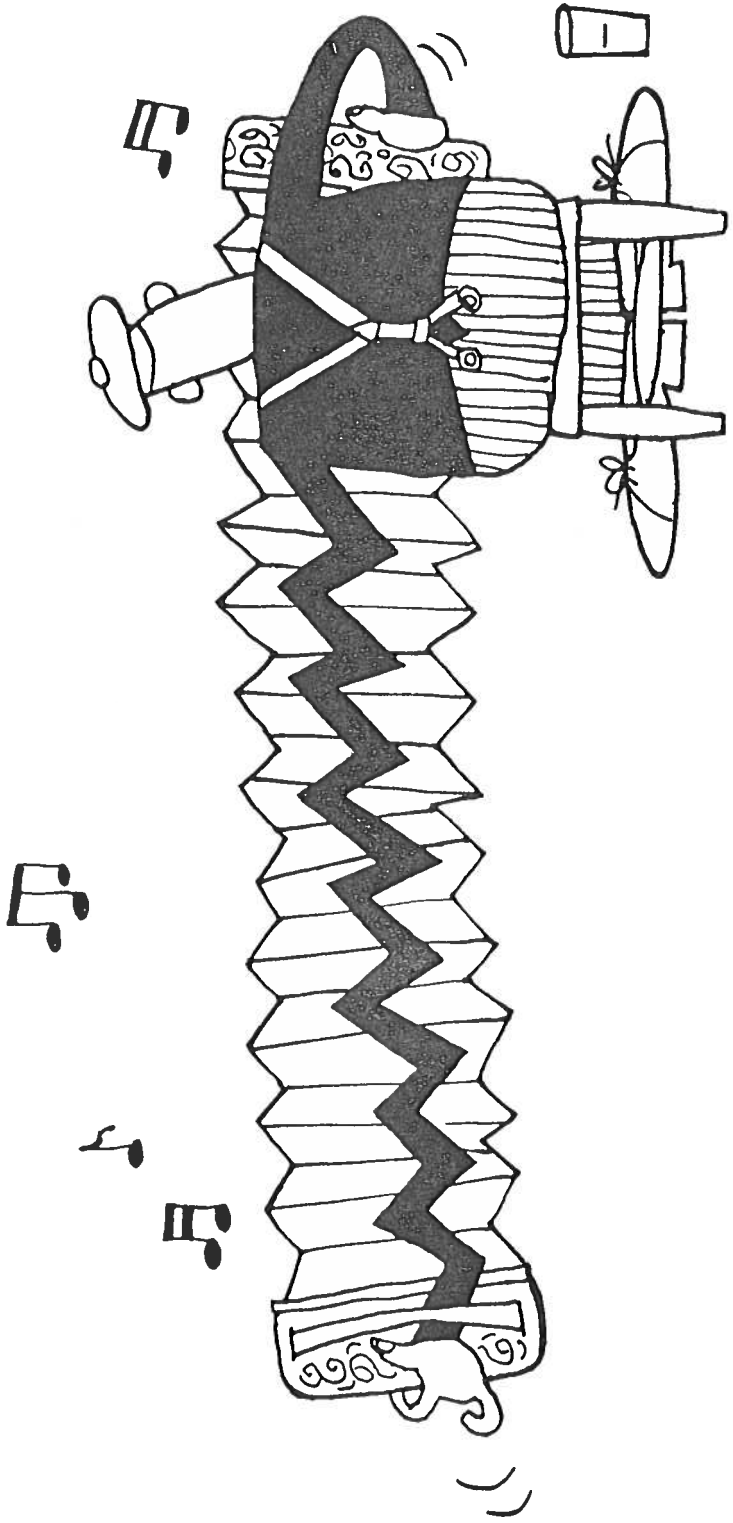
*Quand au crépuscule aux couleurs splendides
Le soleil se couche dans l ' air limpide
Dans la sérénité du soir sans ride
A la paix , les oiseaux lancent leur hymne .*

*Quand du levant paraît l ' astre sélène
En montrant à tous son visage blême
Du haut de sa tour , l ' effigie d ' Athènes
Ses deux funaux , la chouette ouvre sereine .*

*Sans un bruit , elle déploie sa voile , sans peine
Avant de lancer son cri peu amène
Elle prend son envol vers Claire Fontaine
Montrer de la nuit qu ' elle est bien la reine .*

F . Massy

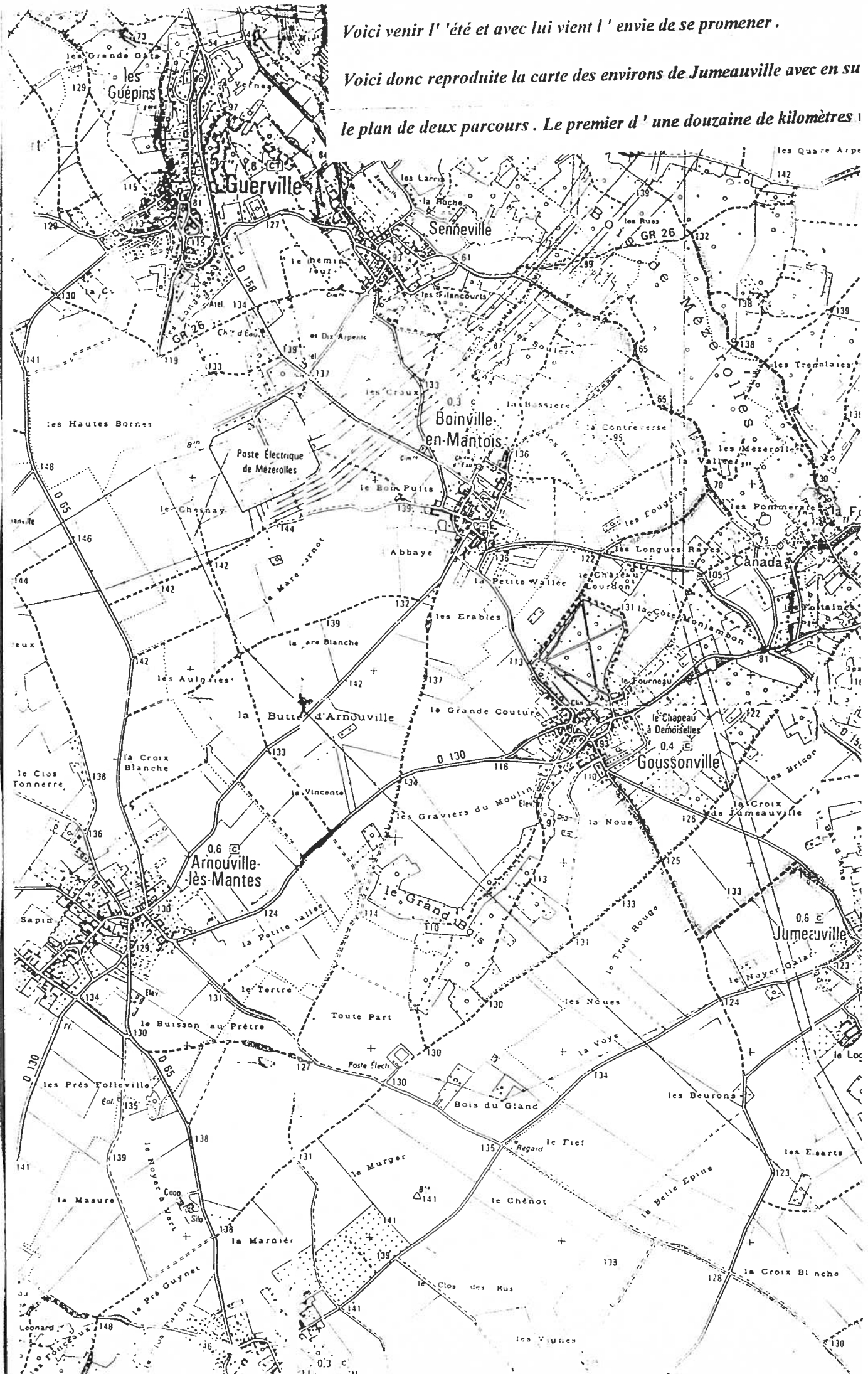
*Il s ' agit ici de Claire Fontaine au Nord Est de Maule
à côté du lieu - dit : 'Le Huant' .*



Voici venir l'été et avec lui vient l'envie de se promener.

Voici donc reproduite la carte des environs de Jumeauville avec en su

le plan de deux parcours. Le premier d'une douzaine de kilomètres



à Canada, Senneville, Goussonville et le second, plus long vous fait passer par la

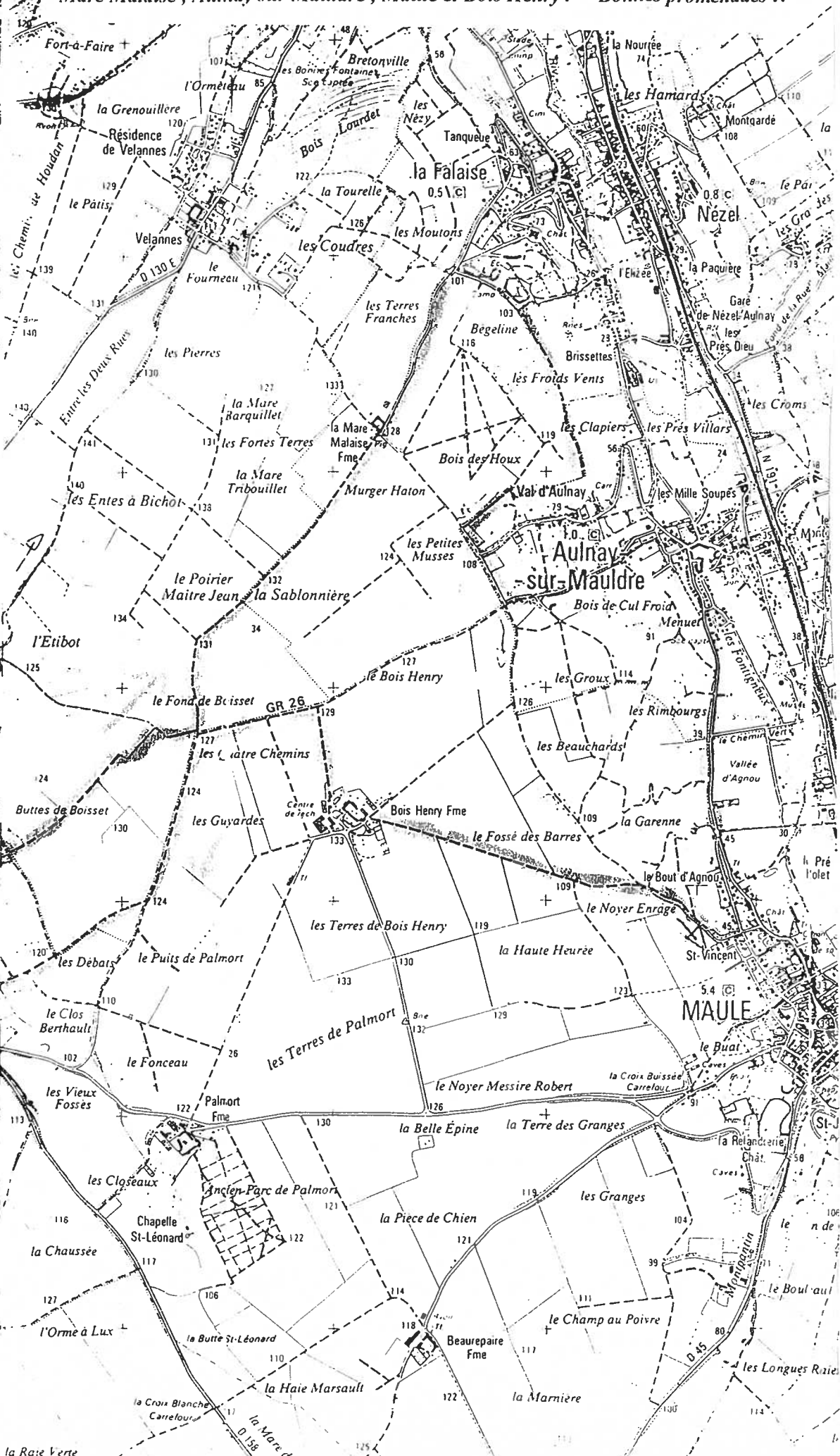
Mare Malaise, Aulnay sur Mauldre, Maule et Bois Henry. Bonnes promenades !!

le Le

ression

emmène

Villeneuve
la Coache
la Auine
les Cent Appente
les Pignou
Maadrerie
les Clarans
les Sablon
les Limons
la Raze Verte



la Nourée
les Hamards
Montgardé
le Pâris
Nézel
la Paquière
Gare de Nézel
Aulnay
les Prés Dieu
les Crows
les Mille Soupes
les Clapiers
les Prés Villars
les Groux
les Rimbourgs
les Beauchards
le Chemin Vert
Vallée d'Agnou
le Pré l'olet
St-Vincent
MAULE
le Buat
la Croix Buissee Carrelou
la Relanderie
Chât.
Caves
le Boul'au
le n de
le Champ au Poivre
les Longues Razi
la Marnière
la Haie Marsault
Beurepaire Fme
la Belle Épine
la Terre des Granges
les Granges
la Piece de Chien
Ancien Parc de Palmort
Chapelle St-Léonard
les Closéaux
la Chaussée
l'Orme à Lux
la Butte St-Léonard
la Croix Blanche Carrelou
la Mare de

